



Musées et galeries d'art

Audit de l'optimisation des ressources 2020

Pourquoi nous avons effectué cet audit

- En 2019-2020, le ministère des Industries du patrimoine, du sport, du tourisme et de la culture (le Ministère) a octroyé un financement total de 52 millions de dollars au Musée des beaux-arts de l'Ontario (MBAO), au Musée royal de l'Ontario (MRO) et à la Collection McMichael d'art canadien (la Collection McMichael).
- Il s'agit de notre premier audit du MBAO, du MRO et de la Collection McMichael, et de la supervision de ces organismes par le Ministère.

Pourquoi cet audit est-il important?

- Les musées et galeries d'art jouent un rôle important dans la société en recueillant et en conservant des objets et des oeuvres d'art d'importance culturelle et historique et en les présentant au public à des fins d'éducation, de recherche et de divertissement.
- Le MBAO, le MRO et McMichael possèdent des collections d'oeuvres d'art et d'objets qui, selon eux, ont une valeur combinée de 3,7 milliards de dollars et dont ils sont responsables.
- En 2019-2020, plus de deux millions de personnes ont visité ces trois établissements.

Nos constatations

- Le MBAO, le MRO et la Collection McMichael n'ont pas toujours pu démontrer que leurs acquisitions étaient nécessaires pour atteindre leurs objectifs de collection et, dans le cas du MBAO, qu'elles représentaient l'optimisation des ressources des contribuables.
- Nous avons constaté que les recherches effectuées au MBAO, au MRO et à la Collection McMichael pour prouver la propriété et vérifier l'authenticité des oeuvres acquises n'ont pas toujours été effectuées ou documentées selon les exigences énoncées dans leurs politiques. Dans certains cas, la Collection McMichael n'a pas donné suite rapidement aux préoccupations soulevées, à savoir que certaines peintures reçues en guise de don n'étaient pas authentiques avant de les soumettre à une certification de leur valeur aux fins de l'impôt.
- Le MBAO, le MRO et la Collection McMichael n'ont pas fait évaluer leurs collections avec exactitude pour s'assurer de conserver une protection d'assurance suffisante.
- Le MBAO, le MRO et la Collection McMichael n'avaient pas de politiques permettant de vérifier régulièrement la présence des objets et oeuvres d'art dans leurs collections.
- Au MBAO et au MRO, et à la Collection McMichael, les objets et oeuvres d'art pouvaient être supprimés de leurs systèmes sans autorisation, et il n'y avait aucun processus en place pour vérifier les dossiers supprimés pour s'assurer qu'ils étaient éliminés uniquement aux fins autorisées.
- Le MRO ne dispose pas de dossiers électroniques pour la plus grande partie de sa collection d'histoire naturelle. Il n'a catalogué électroniquement qu'environ 3,5 millions des 11 millions de spécimens qu'il estime posséder, dans son système de gestion des collections. Sans dossiers électroniques, l'utilité de la collection du MRO, y compris son accessibilité pour la recherche, est limitée.
- Les processus de gouvernance du MBAO comportent des lacunes; les membres du conseil ont fait don d'oeuvres d'art au Musée, mais rien n'indique qu'ils ont déclaré les conflits d'intérêts ou qu'ils se sont abstenus lors du vote portant sur l'approbation de leurs dons.
- Les membres du conseil d'administration du MBAO ont souvent de longs mandats qui ne correspondent pas aux pratiques exemplaires. Au moment de notre audit, environ 50 % des membres du conseil d'administration du MBAO avaient siégé pendant plus de 10 ans, dont près de 10 % avaient siégé pendant plus de 30 ans et jusqu'à 42 ans.
- Bien que le MBAO, le MRO et la Collection McMichael notent que les expositions réussies attirent l'attention et la fréquentation de leurs établissements, nul d'entre eux n'avait mis en place un processus efficace pour démontrer qu'ils choisissaient les expositions les plus susceptibles de réussir.
- Les indicateurs et cibles de rendement que le MBAO, le MRO et la Collection McMichael soumettent au Ministère ne couvrent pas l'éventail de leurs principales activités, ce qui limite la capacité du Ministère de surveiller l'efficacité avec laquelle ils s'acquittent de leur mandat.

Conclusions

- La surveillance ministérielle du MBO, du MRO et de la Collection McMichael devrait être renforcée pour confirmer que des systèmes et des procédures efficaces sont en place pour répondre à toutes les principales exigences des lois et politiques publiques, et pour encourager l'application de pratiques exemplaires pour l'exploitation rentable du musée et des deux galeries d'art.
- Le Ministère, de concert avec le MBO, le MRO et la Collection McMichael, n'ont pas suffisamment mesuré, évalué et rendu publique l'efficacité du musée et des deux galeries d'art.

Le rapport est accessible à l'adresse www.auditor.on.ca